

ARRÊTÉS

A2024_13 Arrêté portant constitution de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de travail du Comité Social Territorial - Abroge et remplace l'arrêté n°2023-33 du 12 décembre 2023

1 DOCUMENT - Publié le 09 avril 2024

A2024_13_portant_constitution_de_la_formation_specialisee_en_matiere_de_SSTC_du_CST.pdf

Télécharger

RETOUR À LA LISTE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS